

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député m'attribue des paroles que je n'ai pas dites. A l'entendre, j'ai dit que nous n'avions pas besoin d'une nouvelle politique nationale de l'alimentation. Je n'ai jamais dit cela. J'ai dit que nous avons une politique de l'alimentation, et je serais heureux qu'on l'améliore.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AÉROPORTS

PRINCE-ALBERT—L'APPROBATION DES CRÉDITS NÉCESSAIRES AUX AMÉLIORATIONS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au ministre des Transports. Vendredi, j'ai essayé d'obtenir le renseignement désiré du président du Conseil du Trésor. Le ministre des Transports a-t-il fait des recommandations au Conseil du Trésor concernant les dépenses que nécessiterait l'aéroport de Prince-Albert; le ministre en avait parlé lors des élections partielles tenues là-bas récemment mais il semble les avoir oubliées depuis?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je suis enchanté que le très honorable représentant pose la question alors que je suis à la Chambre, d'autant plus qu'il l'a posée deux fois quand je n'y étais pas.

Des voix: Oh, oh!

M. Lang: Voilà qui confirme la duperie du très honorable représentant: il donne à entendre, ici à la Chambre, qu'il n'est pas absolument clair à Prince-Albert que l'accord signé s'appliquait bien à l'aéroport. En annonçant la nouvelle à Prince-Albert, j'ai bien précisé que nous essayions de faire approuver les crédits nécessaires par le Conseil du Trésor. C'est effectivement ce que nous sommes en train de faire. Le très honorable représentant savait ce qu'il en était; le *Herald* de Prince-Albert a d'ailleurs rapporté la nouvelle. J'estime donc que le très honorable représentant me doit des excuses et qu'il en doit aussi aux habitants de Prince-Albert.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre était absent lorsque j'ai posé cette question. Si je devais attendre qu'il soit rentré d'un de ses multiples voyages de propagande électorale qu'il effectue à bord de nos avions, au Canada, je n'aurais jamais l'occasion de poser de questions.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Je suis enchanté d'apprendre que le ministre s'est enfin décidé à faire cette recommandation. Il y a de toute évidence été poussé par l'opposition.

Questions orales

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire à celle du député de Brome-Missisquoi; j'aimerais l'adresser . . .

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à propos du mot «duperie» car le ministre qui l'a employé parle en connaissance de cause.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA CONSOMMATION

L'OPPORTUNITÉ DE L'ACCÈS DU PUBLIC AU COLLOQUE SUR LA POLITIQUE DE L'ALIMENTATION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Hier, le ministre a parrainé un colloque qui se tenait à Ottawa sur la politique alimentaire et auquel participaient des représentants de l'industrie alimentaire et du gouvernement. Quoi qu'en dise le ministre de l'Agriculture aujourd'hui, le ministre des Finances a parlé vendredi dernier de discussions à propos d'une politique alimentaire nationale, qui tiendraient compte des intérêts des consommateurs et de ceux des agriculteurs. Le ministre, que je félicite pour sa louable initiative, est-il maintenant prêt à ouvrir ce colloque à la population qui est manifestement la première intéressée? Si ce colloque était ouvert au public, le ministre de l'Agriculture pourrait également y participer.

L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, une étude a été entreprise dernièrement par le Bureau de la politique de la concurrence sur l'incidence que les règlements du gouvernement en matière de concurrence ont eue sur certaines industries agricoles. Le colloque a été organisé par le Bureau afin d'obtenir une participation pratique à cette étude de la part de représentants compétents du monde universitaire et de l'industrie. Le colloque est dirigé par le directeur des enquêtes et des recherches nommé en vertu de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions. L'étude ne fait cependant pas partie des travaux de mon ministère sur la politique de l'alimentation.

M. McGrath: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je remercie le ministre de sa réponse. J'aimerais savoir si on peut en conclure que le ministre s'est engagé, à juste titre, à coordonner les discussions au sein du cabinet concernant la politique alimentaire.

M. Abbott: Je remercie le député de sa confiance, monsieur l'Orateur. Certes, les discussions sur la politique alimentaire se poursuivent. Comme je viens de le dire, une section spéciale du ministère est en train de réaliser une étude distincte. J'espère qu'elle nous fournira des renseignements utiles.